



FINANCES

Accédez à nos
engagements et à nos
ressources thématiques
www.aubry-aad26.fr



Au cours de ce mandat, comme toutes les communes de France, nous avons été confrontés à de nombreuses crises nationales et mondiales.

À peine sorti de l'épreuve de la pandémie qui a mis l'économie nationale à rude épreuve, nous avons bénéficié d'aides à la relance de nos partenaires publics utilisées à bon escient pour des projets majeurs (ex. : *La Maison des enfants*).

La crise de l'énergie nous a conduit à réduire les consommations de gaz et d'électricité (chauffage, extinction d'éclairage) et à repenser tout notre parc d'éclairage public.

Certains projets ont été revus sur fond d'inflation, tels que la création de logements en centre-bourg. Notre travail avec Valenciennes Métropole a permis de déclarer d'intérêt communautaire l'opération globale de centre-bourg qui englobe ce projet de logements, la création d'une salle de sport, etc. avec un accompagnement financier non négligeable de l'agglomération.

La gestion des emprunts bancaires a été saine avec, en particulier, le solde du prêt contracté en 2009 pour la réalisation de la halte-garderie - restaurant scolaire (annuité env. 80000 euros).

Nous avons été fidèles à notre engagement de maintenir les taux de foncier bâti et non bâti sans augmentation, avec, en 2020, le transfert de la taxation à laquelle les contribuables étaient déjà assujettis du syndicat intercommunal SIARARB dissous cette année-là.

Une attention particulière est portée sur les travaux réalisés soit en régie soit à l'entreprise afin d'établir un équilibre tant dans les capacités à intervenir (petites réparations immédiates par les agents, grosses réparations par des artisans dont bon nombre d'artisans locaux), de réduire les risques en cas de vacance ponctuelle d'un ou plusieurs agents (exemple : le personnel en cantine, mis à disposition par le prestataire) et de bénéficier de compétences aguerries proposées par nos partenaires et en particulier, le conseil en énergie partagée, l'observatoire fiscal, la reprographie mutualisée de la CAVM.

Engagements et projets du prochain mandat en complément des actions pérennes :

- ✓ La mise en œuvre de solutions et de pratiques non énergivores dans toutes les réalisations de la commune et en particulier viser l'autosuffisance des bâtiments publics en énergie solaire ;
- ✓ L'externalisation des travaux nécessitant un savoir-faire artisanal spécifique, ou réduisant l'exposition à des risques (vacance de poste, achats de matériel trop coûteux, etc.) ;
- ✓ Le recours à un emprunt mesuré pour les projets les plus importants sans augmentation des taux d'imposition ;
- ✓ Une anticipation et une programmation pluriannuelle des projets (église, rénovation thermique, installations solaires, voiries, etc.) afin de rechercher les meilleurs plans de financement en mobilisant les aides et les subventions adéquates.

" Nous sommes à l'écoute de vos besoins, aujourd'hui, et nous le serons demain... "